AVERTISSEMENTS AGRICOLES DLP22-11-67715947

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC

ABONNEMENT ANNUEL

(Tél. 72-58-72)
(AUDE, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes *16, rue de la République* - *MONTPELLIER.*
C. C. P. - MONTPELLIER 5.238-57

25 F

N°86 - NOVEMBRE 1967/35

TRAITEMENTS D'AUTOMNE

ABRICOTIER -

Cette espèce fruitière réclame actuellement divers soins. L'automne est propice à un émondage soigné qui permettra d'éliminer sans risque d'erreur les brindilles et rameaux détruits par le Monilia, les fruits momifiés. On peut également, à cette époque, extirper les chancres, la plaie recevra un badigeonnage avec un produit cicatrisant à base de mercure ou de quinoléine.

CERISIER -

Nous rappelons la nécessité d'exécuter un traitement cuprique pendant la chute des feuilles pour prévenir les infections par le Chancre bactérien.

PECHER -

Le traitement cuprique exécuté à la fin de la chute des feuilles sur bois aoûté est indispensable pour lutter contre le Coryneum. La pulvérisation d'une bouillie cuprique très adhésive au début de l'hiver a une utilité non négligeable pour la prévention de la Cloque.

POIRIER -

Le développement des maladies bactériennes, en particulier Pseudomonas syringae, dans certains vergers (noircissement des pousses et flétrissement des boutons floraux) nous fait recommander l'exécution d'un traitement cuprique (200 - 250 grammes de cuivre métal) pour tous les vergers de poiriers.

ABONNEMENTS - REABONNEMENTS

Nous recommandons à nos lecteurs de renouveler sans tarder le versement du montant de l'abonnement 1968 :

- Abonnement ordinaire à nos publications	25 F
- Abonnement comportant le service de plusieurs bulletins à la même adresse	25 F + 10 F par série de bulletins supplémentaires
- Abonnement à plusieurs adresses	25 F + 20 F par adresse supplémentaire.

Les abonnements sont à adresser à :

REGISSEUR DE RECETTES - DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE
16, rue de la République - MONTPELLIER
N° 5238.57 - MONTPELLIER

En cas de paiement par chèque bancaire, ceux-ci seront libellés aux mêmes indications.
Les abonnements sont valables du 1/1/1968 au 31/12/1968.

Le Contrôleur,

L.L.TROUILLON

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE

AVIS IMPORTANT -

Depuis la fin du mois d'octobre, le numéro téléphonique de la Station et de l'Inspection est : 92.28.72

P281

Imprimerie de la Station du Languedoc ... Le Directeur Gérant : L. BOUYX